

## Les questions fréquentes FATCA (FAQ)

### 1. Qu'est-ce que la législation FATCA ?

La FATCA, acronyme de Foreign Account Tax Compliance Act, est une loi américaine dont l'objet est de lutter contre l'évasion fiscale des citoyens et résidents américains (et un certain nombre de non-résidents).

Elle implique pour toutes les institutions financières marocaines de détecter les « **U.S person** », obtenir auprès de leurs clients personnes physiques et morales présentant des indices d'américanité des documents complémentaires permettant d'infirmer ou confirmer leur américanité et de déclarer annuellement aux administrations fiscales américaine (IRS – Internal Revenue Service) et marocaine l'identité des personnes concernées, et les informations sur leurs avoirs.

### 2. Quelles sont les indices d'américanité ?

Pour identifier les contribuables américains « US Person », il est procédé à la vérification de la présence d'un des indices suivants :

- La citoyenneté ou la résidence américaine (compris la possession d'une « green card » autorisant à résider de manière permanente aux Etats-Unis) ;
- Un lieu de naissance aux États-Unis;
- Une adresse (postale, de résidence, poste restante ou intermédiaire) aux États-Unis ;
- Un numéro de téléphone américain ;
- Instructions de virements permanents de fonds au profit d'un compte aux États-Unis ;
- Une procuration ou un pouvoir de signature a été accordé à une personne disposant d'une adresse aux États-Unis (postale, de résidence, poste restante ou intermédiaire) ;
- L'unique adresse est une adresse intermédiaire ou une instruction de retenue du courrier (« chez X » ou « Poste restante »).

Al Barid Bank est conforme à la loi FATCA et identifie les clients qui selon ladite loi présentent un ou plusieurs indices d'américanité. Les clients concernés reçoivent un courrier de la part d'AL BARID BANK dans lequel ils sont invités à confirmer s'ils sont ou non des contribuables américains.

### 3. J'ai reçu un courrier dans le cadre de FATCA, que faire ?

Si un ou plusieurs indices d'américanité s'appliquent à votre cas, vous êtes potentiellement une personne américaine. Vous recevez alors un courrier de la part d'AL BARID BANK vous demandant de confirmer si vous êtes ou non assujetti(e) à l'impôt aux États-Unis.

- Si vous êtes un « U.S. Person » :
  - ✓ Vous devez transmettre le [formulaire W-9](#) (« Request for Taxpayer Identification Number and Certification ») complété, daté et signé
- Si vous n'êtes pas un « U.S. Person » :
  - ✓ Vous devez transmettre le [formulaire W8-BEN](#) (« Certificate of Foreign Status of Beneficial Owner for United States Tax Withholding ») complété, daté et signé ;  
Et
  - ✓ Une **copie de votre passeport** ou votre carte d'identité en cours de validité délivrée par une autorité **non américaine** démontrant que vous n'êtes pas citoyen ou résident américain;
- Cas particuliers : si vous êtes nés aux Etats Unis et que vous ne disposez pas de la nationalité Américaine ou si vous avez perdu ou renoncé à votre nationalité Américaine :
  - ✓ Un [formulaire W8-BEN](#) (« Certificate of Foreign Status of Beneficial Owner for United States Tax Withholding »), complété, daté et signé ;
  - ✓ Une déclaration sur l'honneur indiquant le motif pour lequel vous ne disposez pas d'un tel certificat alors que vous n'avez pas renoncé à la citoyenneté américaine ou le motif pour lequel vous n'avez pas obtenu la citoyenneté américaine à votre naissance.

### 4. Quelles données sont-elles transmises et à qui ?

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt aux États-Unis, ou lorsque la banque n'a pas reçu les documents démontrant que vous n'êtes pas citoyen ou résident américain, les informations suivantes sont transmises tous les ans à l'Internal Revenue Service (IRS) :

- Données d'identification du titulaire de compte,
- Le numéro de compte, le solde et les revenus bruts (intérêts) de chaque compte au terme de l'année civile précédant le reporting.

### 5. Comment puis-je fournir les documents FATCA ?

Vous devez envoyer tous les documents complétés, datés et signés à l'adresse suivante Al Barid Bank – FATCA Division Conformité – 115 bd Abdelmoumen – 20042 - Casablanca. Les titulaires de comptes qui ne fournissent pas de documents seront considérés comme

récalcitrants. Par conséquent, les informations sur les données et comptes de ces clients devront être fournies à l'IRS.

## **6. Où puis-je obtenir les formulaires FATCA ?**

Liens vers les formulaires FATCA :

- Formulaire W9 : <https://www.irs.gov/pub/irs-pdf/fw9.pdf>
- Formulaire W-8BEN : <https://www.irs.gov/pub/irs-pdf/fw8ben.pdf>
- Formulaire W-8BEN-E : <https://www.irs.gov/pub/irs-pdf/fw8bene.pdf>

## **7. Que se passe-t-il si je ne fournis pas les documents FATCA ?**

Un client qui répond à un ou plusieurs indices de liens avec les États-Unis, mais pour lequel AL BARID BANK ne reçoit pas les documents dans un délai de 90 jours, est automatiquement considéré comme récalcitrant. Ses données d'identification et l'aperçu de son compte seront déclarés à l'IRS.

## **8. Quand dois-je fournir les informations requises et/ou la documentation FATCA ?**

La date limite d'envoi des informations et de la documentation requises est fixée à 90 jour à compter de la date du courrier qui vous a été adressé.

## **9. Plus d'informations sur la loi FATCA ?**

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires via :

- ✓ Notre HOTLINE joignable au « 080 200 3232 ».
- ✓ Tous les détails relatifs à la réglementation FATCA sont également disponibles sur le site web de l'IRS : <https://www.irs.gov/businesses/corporations/foreign-account-tax-compliance-act-fatca>